



**TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réserve Naturelle
TERRES AUSTRALES FRANÇAISES



NATURALISTES
ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE
MAYOTTE



Réserve Naturelle
ÎLOT MBOUZI
Ministère chargé de l'Environnement

Restauration des Ecosystèmes Insulaires de l'Océan Indien (RECI)

RAPPORT SEMESTRIEL

1/07/2020-31/12/2020



Terres Australes et Antarctiques Françaises

PTO/FED/040-908



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contenu

<i>Glossaire</i>	2
1. RESUME DE L’ACTION	3
1.1. Ressources humaines.....	3
1.2. Difficultés et changements	4
1.3. Principales réalisations	5
2. ETAT D’AVANCEMENT DU PROJET	9
2.1. Description des activités mises en œuvre	9
2.2. Rapport financier	14
<i>Annexes</i>	16

Glossaire

AFD	Agence française de développement
COFIL	Comité de pilotage
COTECH	Comité d'expertise technique et scientifique
COVID 19	Corona virus disease 2019 - année d'apparition
DAAF	Direction des affaires administratives et financières (TAAF)
DE	Direction de l'environnement (TAAF)
DEAL	Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EEE	Espèces exotiques envahissantes
IE	Îles Eparses
IPEV	Institut polaire français Paul-Emile Victor
OP1, 2, 3 ou 4	Opération portuaire, synonyme de rotation, elles sont au nombre de 4 par an dans les îles Australes
PAB	Plan d'action biodiversité (îles Eparses)
PDG	Plan de gestion (RNN TAF)
PTBA	Plan de travail et budget annuel
RECI	Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien
RECIM	Restauration écosystémique de l'Îlot M'Bouzi
RNN-TAF	Réserve naturelle nationale des Terres Australes Françaises
SAJ	Service des affaires juridiques (TAAF)
SM4	Enregistreur acoustique
TAAF	Terres Australes et Antarctiques Françaises
TR1, 2, 3 ou 4	Trimestre
UE	Union européenne

1. RESUME DE L'ACTION

1.1. Ressources humaines

1.1.1. Evolution équipe de coordination

Ce début de 2^{ème} année du projet RECI a vu la prise de poste du responsable scientifique, Patrick PINET, le 1^{er} juillet 2020, de la coordinatrice, Anne LEFEUVRE, le 1^{er} août 2020 puis de l'assistante administrative et financière, Sandrine FONTAINE, le 13 janvier 2021.

Les processus de recrutement du « Chargé de la sensibilisation et de la visibilité du projet RECI » ainsi que du « Chargé d'études mammifères introduits îles Australes » sont en cours, pour une prise de poste au 1^{er} semestre.

Pour le volet RECIM à Mayotte, le nouveau Chargé de mission a été recruté en décembre 2020 : Paul DEFILLON remplace donc Thani Mohamed IBOUROI.

1.1.2. Evolution agents de terrain

La passation des agents de terrain « Mammifères introduits » dans les îles Australes a eu lieu en décembre 2020. Pour Kerguelen, les agents Antonin AGEORGES et Antoine BROUSSE ont terminé leur hivernage et sont remplacés par Samuel DEJOIE et Franck LAVOREL. Pour Amsterdam, Colombe LEFORT et Clément LEGEAY remplacent Samuel UZAN-ALLARD et Geoffroy CAMMARATA qui sont rentrés également fin décembre. Luc BAUDOT continue son séjour à Amsterdam jusqu'à OP1 soit avril 2021.

Pour les îles Eparses, à Europa la passation entre Cédric ROY et Quentin D'ORCHYMONT qui remplacent Mickaël BAUMANN et Nicolas GUILLERAULT a eu lieu en septembre-octobre 2020.

A Tromelin, Audrey CARTRAUD et Antoine GOGUELAT remplacent Julien GAZAL et Quentin D'ORCHYMONT.

Pour Glorieuses, Marie-France BERNARD et Raphael GOUYET sont les premiers agents de conservation à avoir pris leurs fonctions sur l'île, respectivement en juin et août 2020.

1.1.3. Récapitulatif agents au 15/01/2020

Le personnel contribuant au projet RECI à l'heure actuelle compte 19 personnes, 5 au sein de l'équipe de coordination, 2 personnes en appui au siège, 11 personnes en appui sur le terrain et 1 personne pour Mayotte :

Nom	Fonction	Date début implication RECI	Date théorique fin implication RECI
EQUIPE DE COORDINATION			
CAGNATO Martin	Chargé d'études mammifères introduits Eparses et Mayotte	30/11/2019	29/11/2021
FONTAINE Sandrine	Assistante administrative et financière	13/01/2021	12/01/2023
LEFEUVRE Anne	Coordinatrice	01/08/2020	31/07/2022
PINET Patrick	Responsable scientifique	01/07/2020	30/06/2021
ROUILLE Antoine	Responsable stratégie biosécurité	01/06/2020	01/06/2022
AGENTS SIEGE EN APPUI			
BODIN Aymeric	Chargé d'études mammifères introduits Australes	1/07/19	03/03/2021
DUNCOMBE Joseph	Chargé de mission biosécurité	4/08/2019	17/09/2021

Nom	Fonction	Date début implication RECI	Date théorique fin implication RECI
AGENTS DE TERRAIN EN APPUI			
BAUDOT Luc	Technicien terrain mammifères introduits Amsterdam	01/08/2020	15/04/21
BERNARD Marie-France	Technicien terrain chargé de conservation Glorieuses	04/06/2020	03/06/2021
CARTRAUD Audrey	Technicien terrain chargé de conservation Tromelin	15/11/2020	14/11/2021
DEJOIE Samuel	Technicien terrain mammifères introduits Kerguelen	02/10/2020	31/12/2021
D'ORCHYMONT Quentin	Technicien terrain chargé de conservation Europa	04/08/2019	8/11/2021
GOGUELAT Antoine	Technicien terrain chargé de conservation Tromelin	19/06/2020	18/06/2021
GOUYET Raphaël	Technicien terrain chargé de conservation Glorieuses	18/08/2020	17/08/2021
LAVOREL Franck	Technicien terrain mammifères introduits Kerguelen	01/08/2020	30/11/2021
LEFORT Colombe	Technicien terrain mammifères introduits Amsterdam	05/10/2020	31/12/2021
LEGEAY Clément	Technicien terrain mammifères introduits Amsterdam	05/10/2020	31/12/2021
ROY Cédric	Technicien terrain chargé de conservation Europa	09/09/2020	08/09/2021
RECIM - MAYOTTE			
Paul DEFILLON	Chargé de mission RECIM	1/12/2020	31/05/2022

1.2. Difficultés et changements

- Lors de leur prise de fonction tardive, la coordinatrice et le responsable scientifique se sont appliqués à mettre en place dans les meilleurs délais les procédures administratives, protocoles terrain et une planification opérationnelle. Cette dernière sera précisée au cours du 1^{er} semestre 2021, en tenant compte particulièrement des contraintes et opportunités perçues à l'occasion des missions de terrain de l'équipe de coordination, notamment de celle du responsable scientifique sur l'île d'Amsterdam en décembre 2020.

- Le contexte sanitaire incertain, lié à la crise du COVID 19 qui se prolonge, limite les déplacements et la tenue de réunions, dont les formations. Le projet assure et assurera toutefois la tenue des COTECH et COPIL grâce à l'utilisation de la visio-conférence.

- Le recrutement du «Chargé de la sensibilisation et de la visibilité du projet RECI » devait avoir lieu au 1^{er} trimestre 2021 mais la personne sélectionnée n'est plus disponible. Une nouvelle série d'entretiens est donc planifiée. Ceci retarde la production et la mise en œuvre du plan de communication RECI mais des publications sont tout de même assurées par le service Communication des TAAF.

- A Mayotte, le changement de Chargé de mission RECIM a également freiné le lancement de l'étude de faisabilité de la dératisation de l'îlot M'Bouzi. Paul DEFILLON, qui a rapidement pris ses fonctions en décembre après sa sélection, a planifié des opérations d'estimation de la population des rats en janvier 2021. La coordinatrice, le responsable scientifique et le chargé d'études mammifères introduits pour les Eparses se rendront à Mayotte à cette occasion afin d'apporter un appui sur cette opération de terrain, sur la mise en place de protocoles d'études, sur l'utilisation des enregistreurs acoustiques mis à disposition par le projet et sur la mise en place des outils de suivi administratif et financier du projet RECIM.

- Lors du 1^{er} COPIL tenu en décembre 2020, il a été convenu que les TAAF assureront, pendant la phase des études de faisabilité des opérations d'éradication, un inventaire complet des possibilités d'impacts de l'utilisation de biocides sur les milieux terrestres et marins, notamment sur les autres populations animales, et sur les humains. Cet inventaire n'avait pas été formulé dans le projet initial. Il est donc nécessaire de le planifier et d'adapter le calendrier RECI en en tenant compte.

- Suite à la demande de l'Union européenne lors du COPIL, il est aussi prévu de relancer la coopération avec les partenaires seychellois. Des contacts doivent être pris au cours de cette 2^{ème} année de projet pour impliquer nos partenaires techniques dans le COTECH et sur nos actions, dans la mesure du possible.

1.3. Principales réalisations

- **Formation des nouveaux agents de terrain Australes et Eparses (1.2.)**

Entre juillet et décembre 2020, tous les nouveaux agents de terrain ont été formés par les agents TAAF du siège, avant leur départ soit dans les Australes, soit dans les îles Eparses.

Au total les formations ont été dispensées à 5 agents pour les Australes et 6 agents pour les Eparses.

- **Suivi de la consommation de biocide par les invertébrés marins de l'île Europa (1.4.)**

Lors de sa mission sur l'île Europa, du 16 septembre au 20 octobre 2020, le chargé d'études mammifères introduits pour les îles Eparses et Mayotte a réalisé le suivi de la consommation de biocides par les rats dans différents types de milieux ainsi que de l'impact lié à la consommation de ces appâts par les crabes et pagures.

Les résultats obtenus montrent que les crabes et pagures peuvent avoir un effet significatif sur la consommation des appâts. Néanmoins cette consommation reste limitée aux habitats où ces espèces sont présentes, notamment à hauteur des secteurs littoraux. La charge à l'hectare d'appâts dans les secteurs à forte densité de crabes et pagure sera adaptée en veillant à intégrer l'enjeu « écotoxicologique » d'une telle opération sur les habitats et les espèces non cibles.

- **Soutien survol hélicoptère pour faisabilité et prise de vue de l'île (1.4.)**

A l'occasion de la mission dans les Australes du Responsable scientifique, le survol en hélicoptère de l'île Amsterdam a été réalisé le 25 novembre 2020. Ce survol de l'île a permis d'expertiser les différents habitats et massifs permettant d'alimenter la stratégie d'éradication requise. En décembre, des prises de vue avec une caméra 360 degrés ont été réalisées permettant de pouvoir retravailler sur image pour affiner l'expertise.

- **Poursuite de l'étude de faisabilité sur l'île Europa par la mise en place de tests expérimentaux (2.1.)**

La mission a été réfléchié autour de deux réflexions orientées par grand type d'habitat, la mangrove et les habitats purement terrestres :

- La méthode d'épandage de blocs de biocide en « bolas » par voie aérienne est-elle adaptée au contexte de l'habitat de mangrove sur l'île Europa pour une éradication du rat noir ? Si oui, quelles sont les modalités à respecter afin de maximiser les chances d'atteindre l'ensemble de la population en évitant les effets négatifs sur les espèces non-cibles ?
- En « milieux terrestres », un traitement par bloc de biocide est-il une solution à envisager pour un épandage ? Si oui, quelle charge à l'hectare permettrait d'atteindre l'ensemble de la population

de rat noir dans les différents types d'habitat de l'île en évitant les effets négatifs sur les espèces non-cibles ?

Dans les habitats de mangrove, les tests menés ont permis de mettre en évidence que la technique d'épandage envisagée pourrait convenir dans le cadre d'une opération d'éradication au moyen d'une mise en œuvre précise. Il sera entre autres recommandé de privilégier des périodes de faible coefficient de marée pour le traitement, de choisir l'appât le plus appétant possible, type NOTRAC blox, ou encore de respecter un taux de biocide à l'hectare précis permettant de limiter les effets négatifs sur les espèces non cibles.

Dans les habitats terrestres, les résultats montrent que l'utilisation de blocs de biocide pourra être envisagée, néanmoins, d'autres méthodes de traitement devront être testées afin de comparer et valider quelle technique serait la plus adaptée dans ce contexte. Des tests sur l'utilisation de granules de biocide de 2 grammes seront notamment réalisés dans les prochains mois.

Les résultats obtenus au cours de cette mission consolident l'étude de faisabilité à travers les connaissances sur la méthodologie à envisager pour une opération d'éradication du rat noir. Egalement, ils tendent à conforter les chances de succès d'une telle opération, moyennant le respect des préconisations et une mise en œuvre précise.

- **Analyse de risque 1/2 - Cartographie des voies/ vecteurs d'introduction d'EEE et état des lieux de la biosécurité TAAF (3.1.)**

L'ensemble des voies/vecteurs d'introduction d'EEE et des mesures de biosécurité (techniques, communicationnelles et réglementaires) déjà mises en place ont été identifiés Cette tâche a été achevée suite à l'expertise menée sur les districts durant l'OP2. Cette cartographie a permis d'alimenter l'analyse de risque, outil innovant déployé pour solutionner les problèmes de biosécurité existants.

L'évaluation des risques, première étape de l'analyse de risque, est aujourd'hui achevée suite à la réalisation de 11 groupes de travail au sein des TAAF (Services techniques, Service marin, Service RNN terrestre, Direction des pêches, Services des îles Eparses, Affaires juridiques) et de l'IPEV. Elle a abouti à une estimation des risques concertée et inter-disciplinaire.

Cette première phase d'analyse de risque s'achèvera par la validation des résultats en comité biosécurité, organe propre aux TAAF, créé dans le cadre de la stratégie biosécurité et destiné à être pérennisé dans le fonctionnement interne de la collectivité.

- **Renouvellement des parcs de contenants pour répondre aux normes de biosécurité pour le transport du fret (3.2.)**

Entreprise dès le début de l'année 2020, les réflexions sur le renforcement des mesures de biosécurité sur le fret, vecteur privilégié d'introduction d'espèces exotiques sur les territoires austraux via le Marion Dufresne, a permis l'acquisition et le déploiement de nouveaux contenants.

Les contenants TAAF sont très diversifiés avec une utilisation pour de l'alimentaire sec et frais, des matériaux de construction ou encore des matériels et équipements techniques. Ils répondent aux contraintes logistiques des opérations de ravitaillement des territoires : utilisation par les fournisseurs, acheminement à bord du Marion Dufresne, manœuvres hélicoptères ou à l'aide de moyens nautiques pour le débarquement sur les îles, etc...

L'herméticité et la conception de ces contenants doit permettre leur nettoyage et empêcher leur contamination par du matériel végétal ou l'arrivée en leur sein d'insectes ou de petits vertébrés (notamment les rongeurs) qui pourraient être transportés depuis La Réunion vers les îles Eparses et Australes ou entre les îles lors des transferts de marchandises.

Les containers dit « Hard Top » doivent permettre de sécuriser la chaîne de prise en charge des déchets (source de nourriture et gîte apprécié des rongeurs), depuis leur stockage sur les districts jusqu'à leur rapatriement à bord du Marion Dufresne. Ces containers seront utilisés dès mars 2021, pour la première opération de ravitaillement de l'année.

Les caisses en aluminium, qui viendront petit à petit remplacer l'ancien parc (usagé) de caisses métalliques, servent au transport de matériel divers. Elles ont été conçues sur mesure et avec des apports substantiels pour la biosécurité (parois lisses, pieds pleins pour éviter l'accumulation de matériel végétal ou de terre, couvercle hermétique et facilement nettoyable). Les premières ont été reçues en décembre 2020.

Les caisses dites « CPL » pour « caisses plastiques légères », permettent de transporter l'ensemble du ravitaillement alimentaire. Leur renouvellement et l'installation d'un joint d'étanchéité sur les couvercles garantiront une forte diminution du risque au vu de l'état et des modèles utilisés dans l'ancien parc. Les nouvelles caisses seront reçues début 2021.

Les palettes en bois seront dès le début de l'année 2021 remplacées intégralement par des palettes en plastique, réutilisables, facilement nettoyables et non sujettes à la contamination par des insectes ravageurs du bois.

Voir l'Annexe 1 qui donne les visuels des anciens contenants amenés à être très prochainement remplacés.

- **Mise en place des outils de suivi administratifs et financiers**

La constitution de l'équipe de coordination RECI a été l'occasion d'équiper les bureaux avec matériel informatique et meubles, marqués avec les logos des partenaires.

Le 5 octobre 2020, l'AFD a organisé au siège des TAAF une formation sur la gestion des fonds délégués, à laquelle ont assisté la coordinatrice et le responsable scientifique mais aussi la directrice de l'environnement (DE) par interim et les agents de la Direction des affaires administratives et financières (DAAF) impliqués dans le suivi du projet RECI.

Cette formation très appréciée a constitué une bonne base pour la création des outils de suivi administratifs et financiers, tels que le tableau de suivi financier, le tableau de bord, les feuilles de temps qui ont ensuite été mis en place.

Un manuel de procédures a été rédigé à la demande de l'AFD, avec l'implication active du service des affaires juridiques (SAJ) et de la DAAF. Il permet de cadrer l'ensemble des procédures mises en place pour le projet. Il est en cours de validation par l'AFD.

- **Tenue du premier COPIL**

Le premier COPIL du projet RECI a eu lieu le 3 décembre 2020, en présence de ses membres : le préfet administrateur supérieur des TAAF, le directeur de la DEAL représentant le préfet de Mayotte, l'ambassadeur de l'Union européenne auprès des Républiques de Maurice et des Seychelles, le directeur régional océan Indien de l'AFD, le président des Naturalistes de Mayotte, la directrice de l'environnement par interim et la coordinatrice RECI des TAAF.

Après une présentation générale du projet et du rôle du COPIL, un état des lieux des différentes zones concernées (Eparses, Australes, îlot M'bouzi) et des mesures de biosécurité mises en œuvre, les participants ont échangé sur la présentation du rapport d'activités RECI (2019-2020) et du Programme de travail et budget annuel (PTBA) RECI année 2 (2020-2021).

Les discussions tenues lors de ce 1^{er} COPIL ont été ainsi relevées dans le compte-rendu (cf. Annexe 2) :

- Etant données les contraintes géomorphologiques et climatiques de l'île Amsterdam, le préfet administrateur supérieur des TAAF suggère que soit étudiée la possibilité de contractualiser un appui logistique pour la phase de préparation et de mise en œuvre des opérations d'éradication. Cet appui pourrait être une personne recrutée en interne aux TAAF ou une prestation externe.

- Les participants sont conscients que la communication sur les actions du projet est un sujet sensible à traiter en amont pour désamorcer toute polémique sur l'euthanasie des animaux et l'utilisation de biocide en zones naturelles classées. Les argumentaires sont connus des TAAF mais il faut les expliquer et surtout les faire comprendre. Le Directeur régional de l'AFD propose d'avoir rapidement des éléments de langage communs pour tous les partenaires du projet RECI. L'ambassadeur de l'Union européenne abonde dans le même sens en précisant l'importance d'une communication préventive sur ces sujets.

- Concernant particulièrement l'épandage de biocide, les TAAF assureront, pendant la phase des études de faisabilité des opérations d'éradication, un inventaire complet des possibilités d'impacts sur les milieux terrestres et marins, notamment sur les autres populations animales, et sur les humains. Il s'agira de passer à l'action en maîtrisant les conséquences de ces opérations.

- La mise en place des actions de biosécurité, dans le cadre de la stratégie qui est en conception pour les terres australes, sera primordiale pour assurer que les fonds et le temps-homme investis par tous les partenaires de RECI l'aient été à bon escient. La diffusion des bonnes pratiques et leur appropriation par tous seront une des clés du succès. Il est également souligné par le Préfet, administrateur supérieur des TAAF, la nécessité que les politiques actuelles d'achat et de containerisation soient accordées avec la politique biosécurité à mettre en place.

- Les représentants de l'Union européenne ont rappelé que la coopération avec les Seychelles était initialement prévue dans le cadre de RECI et qu'il serait intéressant de voir dans quelle mesure un partenariat peut réellement avoir lieu. Les TAAF proposent de relancer les partenaires techniques seychellois pour les impliquer dans le COTECH du projet et les réunions régionales qui seront organisées.

2. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

2.1. Description des activités mises en œuvre

La description des activités mises en œuvre, présentée ci-dessous, montre l'avancement du projet RECI par rapport à son objectif global et son objectif spécifique, ainsi que les activités prévues pour l'année 2 et leur avancement par rapport au PTBA (juillet 2020 à juin 2021). La colonne 4 mentionne les actions prévues pour le 2^{ème} semestre de l'année 2 du projet, à savoir de janvier à juin 2021.

Cibles année 4	Activités planifiées pour l'année 2 (PTBA année 2)	Etat d'avancement	Actions attendues pour la fin de l'année 2
Objectif global : restaurer les écosystèmes insulaires du sud-ouest de l'océan indien au bénéfice de la biodiversité régionale			
3 000 ha d'habitats sont restaurés ou partiellement restaurés		Les études de faisabilité sont en cours pour tous les sites pilotes.	
Au moins 6 000 ha supplémentaires d'habitats bénéficient d'une planification partielle ou complète de restauration			
Les effectifs de populations patrimoniales et/ou menacées de référence sont stabilisés ou en augmentation (0 à + 10 %)			
Objectif spécifique : réduire à l'échelle régionale la pression exercée par les EE afin d'augmenter la valeur d'existence de la biodiversité			
Au moins 6 populations d'EEE au total sont couvertes par les activités de restauration (au minimum une par territoire)			
5 espèces patrimoniales et/ou menacées en moins impactées par les EEE par rapport à la valeur de l'état de référence			
La richesse biologique par rapport à la valeur de l'état de référence est stabilisée ou en augmentation (0 à + 5 %)			

Cibles année 4	Activités planifiées pour l'année 2 (PTBA année 2)	Etat d'avancement	Actions attendues pour la fin de l'année 2
Composante 1 : renforcement de la surveillance et de l'observation des écosystèmes			
1.1. Evaluation de bio-indicateurs associés aux pratiques de gestion et à la mesure de bénéfices d'opérations d'éradication d'EEE			
	Synthèse des connaissances et analyse des données acquises	En cours d'analyse	Finalisation de l'étude de faisabilité
	Échanges avec des experts par thématique	De nombreux échanges ont été réalisés	Poursuite des échanges et organisation du premier COTECH
	Évaluation (coûts/effort vs pertinence) et ajustement des indicateurs/protocoles	En cours d'analyse	Poursuite des analyses
	Édition du guide des indicateurs environnementaux	-	Edition du guide
1.2. Renforcement des capacités en matière de monitoring environnemental			
Au moins 20 personnes sont formées au suivi des écosystèmes dont un minimum de 30 % de femmes	Formation des agents de terrain Eparses, Australes et M'Bouzi	Formation des agents de terrain Eparses et Australes	Formation des agents de terrain M'Bouzi
1.3. Incorporation des stratégies de monitoring dans les documents-cadre de gestion			
Au moins un document de gestion par territoire est révisé ou mis à jour en intégrant une stratégie de suivi associée à la gestion des EEE	Suivi des procédures pour validation par les instances correspondantes des documents-cadre finalisés en 2020	-	Suivi des procédures pour validation par les instances correspondantes des documents-cadre finalisés en 2020
1.4. Mise en œuvre du monitoring environnemental			
90% des protocoles de monitoring environnemental associés à la gestion des EEE produits dans le cadre de RECI sont mis en œuvre par les équipes de gestion des sites ciblés	Suivi de la population de Skua de l'île Amsterdam	Échanges avec les programmes 109 et 1151(IPEV) pour récupération des données de présence et de la distribution spatiale.	Poursuite des suivis des populations et intégration des données existantes dans l'étude de faisabilité
	Suivi acoustique des pétrels et des populations	Installation de 8 SM4 (enregistreurs acoustiques) en novembre-décembre 2020	Poursuite des enregistrements et analyse des bandes sonores
	Suivi de la consommation de biocide par les invertébrés marins (crabes/pagures) de l'île Europa	Etude réalisée lors de la mission de terrain en octobre 2020	-
	Suivi de l'impact et de la distribution des chèvres marronnes d'Europa	Etude des différentes options de matériel (colliers GPS) et achat	Mise en place du suivi en février 2021
	Mission expertise étude faisabilité Europa	Mission en cours de programmation	Mission prévue en février 2021
	Soutien survol hélicoptère pour recensement populations aviaires et	Survol réalisé en novembre 2020 pour expertiser la faisabilité de	Analyse fine des images et cartographie associée

Cibles année 4	Activités planifiées pour l'année 2 (PTBA année 2)	Etat d'avancement	Actions attendues pour la fin de l'année 2
	prise de vue de l'île	l'épandage plus prise de vue avec camera 360° permettant de travailler finement sur les images.	
	Analyse génétique des populations de Skua et des chèvres marronnes	Prise de contact avec les scientifiques et les prestataires et organisation des missions de terrain de collecte des échantillons	Prélèvements de sang sur les individus et analyses génétiques
Composante 2 : réalisation de projets collaboratifs de restauration des écosystèmes			
2.1. Faisabilité des opérations d'éradication des EEE			
Au moins 20 personnes contribuent aux opérations de restauration, dont un minimum de 30 % de femmes	Acquisition de données complémentaires et tests expérimentaux sur l'île Amsterdam	Test expérimental de contrôle des rats sur un site : Entrecasteaux et test des pièges létaux sur les chats	Poursuite des tests de contrôle des populations de rats et de chats sur l'île
	Finalisation de la rédaction de l'étude de faisabilité de l'éradication de l'île Amsterdam	En cours	Finalisation de la rédaction de l'étude de faisabilité de l'éradication de l'île Amsterdam
	Poursuite de l'étude de faisabilité sur l'île Europa par la mise en place de tests expérimentaux	En cours	Poursuite de l'étude de faisabilité sur l'île Europa par la mise en place de tests expérimentaux
	Initiation de la rédaction de l'étude de faisabilité de l'éradication des souris de l'île Tromelin	-	Initiation de la rédaction de l'étude de faisabilité de l'éradication des souris de l'île Tromelin
	Poursuite des tests de la méthodologie de contrôle des prédateurs sur tous les territoires	En cours	Poursuite des tests de la méthodologie de contrôle des prédateurs sur tous les territoires
	Test drone pour dératiation aérienne (mangrove Europa)	-	Test drone pour dératiation aérienne (mangrove Europa)
2.2. Planification opérationnelle des éradications des EEE			
Au minimum 5 opérations d'éradication d'EEE sont entièrement planifiées	Formation à la conduite des opérations d'éradication de la coordinatrice/ responsable scientifique	-	Formation à la conduite des opérations d'éradication de la coordinatrice/ responsable scientifique
2.3. Mise en œuvre des opérations d'éradication des EEE			
Au minimum 2 opérations d'éradication d'EEE sont mises en œuvre avec succès (validation de l'élimination complète de la population)	Formations de 3 à 5 agents en charge de la biosécurité (certibiocide et certiphyto)	-	Formations de 3 à 5 agents en charge de la biosécurité (certibiocide et certiphyto)
	Formations de 2 à 3 agents au permis de chasser	-	Formations de 2 à 3 agents au permis de chasser

Cibles année 4	Activités planifiées pour l'année 2 (PTBA année 2)	Etat d'avancement	Actions attendues pour la fin de l'année 2
Composante 3 : élaboration et renforcement des dispositifs de prévention en biosécurité des impacts sur les écosystèmes			
3.1. Planification de la biosécurité			
Au moins 1 document stratégique de biosécurité efficiente pour chaque territoire ciblé est élaboré	Analyse de risque 1/2 - Cartographie des voies/ vecteurs d'introduction d'EEE et état des lieux de la biosécurité TAAF	Initiée dès TR2 2020, terminée au TR3 2020	-
	Mise en place d'un comité de pilotage (Comité biosécurité TAAF)	Repoussée	Constitution du comité dès TR1 2020
	Analyse de risque 2/2 - Identification et évaluation des situations présentant des risques d'introduction d'EEE	Evaluation conjointe en groupe de travail interservices (interne TAAF) et avec partenaires extérieurs, terminée au TR4 2020	-
	Priorisation des actions de biosécurité et propositions techniques et protocolaires de biosécurité adaptée	-	Travail collaboratif sur la conception de mesures de gestion
	Élaboration d'une stratégie de communication et réalisation d'une enquête de connaissance	Collaboration en groupe de travail, information des partenaires, définition des modalités de communication sur la stratégie	Continuation des mesures précédentes
3.2. Mise en place des moyens de biosécurité			
Un nombre de mesures de biosécurité (à déterminer dans les plans d'action des documents stratégiques) est mis en place sur chaque site	Renouvellement des parcs de contenants pour répondre aux normes de biosécurité pour le transport du fret – CPL	Commandes réalisées au TR3 2020 Acheminement vers La Réunion au TR4 2020	Utilisation durant les opérations logistiques sur les îles Australes, à partir de TR1 2021
	Renouvellement des parcs de contenants pour répondre aux normes de biosécurité pour le transport du fret – caisses alu, containers hard top, cagettes et palettes plastiques	Commandes réalisées entre TR2 et TR4 2020 Réception et utilisation caisses alu TR4 2020	Réception et utilisation palettes plastiques et containers TR1 2021
	Mise en œuvre des mesures de biosécurité par le transitaire	Procédures réalisées en continu depuis TR1 2020	Continuation des actions et suivi chez le transitaire
	Équipement des espaces de biosécurité sur les districts et sur le Marion Dufresne	Achat de matériel (sèches-bottes) et installation TR4 2020	
	Acquisition de filets d'héliportage répondant aux normes de	Test réalisé avec prototype; retour d'expérience effectué à TR4 2020	Commande, réception et utilisation TR2 2021

Cibles année 4	Activités planifiées pour l'année 2 (PTBA année 2)	Etat d'avancement	Actions attendues pour la fin de l'année 2
	biosécurité		
	Aménagement d'un shelter Biosécurité pour la DZ de Kerguelen	Test effectué, plan constitué TR3 et TR4 2020	Dernier aménagement et utilisation durant les opérations logistiques TR2 2021
	Aménagement d'un local biosécurité à Amsterdam	Besoin formulé, plans constitués TR4 2020	Travaux et aménagement, mise en fonctionnement TR2 2021
	Renforcement de la biosécurité en déchetterie	Test de nouveaux contenants hermétiques, piégeage renforcé, révision du schéma de gestion des déchets (stockage, entreposage, rapatriement) depuis TR2 2020	Test de nouvelles modalités de gestion, acquisition de nouveau matériel dès TR1 2021
	Renforcement de la biosécurité dans les îles Eparses	-	Identification des besoins, achats et déploiement
	Mise en place de stations d'appâtage de biocide dans les bases	Ancien protocole mis en place jusqu'à présent, révision du dispositif TR4 2020	Achat de matériel et déploiement pour phase test TR2 2020
Au moins 2 personnels par territoire sont formés à la mise en œuvre de procédures de biosécurité	Formations de 2 agents en charge de la biosécurité (certibiocide et certiphyto)	-	Réservation pour les prestations de formation, formation des agents
	Formation à la biosécurité en contexte similaire (rencontre Franco-Neo-zélandaise)	Ajournée pour cause Covid-19	Re-planification pour TR3/TR4 année 3

2.2. Rapport financier

2.2.1. Dépenses globales du projet au 30/11/2020

	Budget prévu	Dépenses encourues	% de consommation des fonds
Composante 1: Surveillance des écosystèmes	660 000,00 €	278 177,92 €	42 %
<i>Sous-composante 1.1: Identification des bio-indicateurs</i>	57 000,00 €	9 971,80 €	17 %
<i>Sous-composante 1.2: Renforcement des capacités en monitoring</i>	72 000,00 €	50 045,20 €	70 %
<i>Sous-composante 1.3: Incorporation des stratégies de monitoring dans les documents-cadres</i>	58 000,00 €	1 838,31 €	3 %
<i>Sous-composante 1.4: Mise en œuvre du monitoring environnemental</i>	473 000,00 €	216 322,61 €	46 %
Composante 2: Restauration des écosystèmes	2 800 000,00 €	185 505,06 €	7 %
<i>Sous-composante 2.1: Faisabilité des opérations d'éradication d'EEE</i>	475 000,00 €	74 826,73 €	16 %
<i>Sous-composante 2.2: Planification opérationnelle des éradications</i>	139 000,00 €	23 757,89 €	17 %
<i>Sous-composante 2.3: Mise en œuvre des opérations d'éradication d'EEE</i>	2 186 000,00 €	86 920,44 €	4 %
Composante 3: Dispositif de prévention biosécurité	690 000,00 €	143 989,31 €	21 %
<i>Sous-composante 3.1: Planification de la biosécurité</i>	170 000,00 €	24 769,79 €	15 %
<i>Sous-composante 3.2: Mise en place des moyens de biosécurité</i>	520 000,00 €	119 219,52 €	23 %
Frais hors composantes			
<i>Coûts de mise en œuvre</i>	100 000,00 €	13 818,54 €	14 %
<i>Communication et visibilité</i>	200 000,00 €	174,58 €	0 %
TOTAL	4 450 000,00 €	621 665,41 €	14 %

Au 30 novembre 2020, 14 % des fonds du projet RECI ont été engagés (hors Mayotte). Globalement, ce pourcentage est faible, sachant qu'en juin 2021 nous atteindrons la moitié du projet en terme de calendrier.

Cependant, il est à souligner que :

- Comme expliqué au COPIL, RECI est un projet sur lequel les opérations d'éradication, qui seront menées en année 3 et 4, représentent les postes de dépense les plus importants. La consommation des fonds s'intensifiera donc en année 3 ;
- La composante 1, sur laquelle a lieu le principal des activités actuellement, atteint un taux de consommation des fonds de 42 %, ce qui est satisfaisant ;
- 2 postes à temps complet RECI sont en cours de recrutement : une fois l'équipe complète, le projet aura atteint sa consommation standard en ce qui concerne les coûts salariaux, ce qui n'est pas encore le cas.

2.2.2. Dépenses de l'année 2 au 30/11/2020

	Budget prévu A2	Dépenses encourues A2	% de consommation des fonds
Composante 1: Surveillance des écosystèmes	215 700,00 €	151 252,90 €	70 %
<i>Sous-composante 1.1: Identification des bio-indicateurs</i>	32 100,00 €	9 971,80 €	31 %
<i>Sous-composante 1.2: Renforcement des capacités en monitoring</i>	14 400,00 €	17 991,41 €	125 %
<i>Sous-composante 1.3: Incorporation des stratégies de monitoring dans les documents-cadres</i>	15 500,00 €	1 838,31 €	12 %
<i>Sous-composante 1.4: Mise en œuvre du monitoring environnemental</i>	153 700,00 €	121 451,38 €	79 %
Composante 2: Restauration des écosystèmes	355 300,00 €	103 855,45 €	29 %
<i>Sous-composante 2.1: Faisabilité des opérations d'éradication d'EEE</i>	194 900,00 €	67 578,84 €	35 %
<i>Sous-composante 2.2: Planification opérationnelle des éradications</i>	30 800,00 €	4 683,72 €	15 %
<i>Sous-composante 2.3: Mise en œuvre des opérations d'éradication d'EEE</i>	129 600,00 €	31 592,89 €	24 %
Composante 3: Dispositif de prévention biosécurité	309 400,00 €	110 750,24 €	36 %
<i>Sous-composante 3.1: Planification de la biosécurité</i>	47 100,00 €	20 893,78 €	44 %
<i>Sous-composante 3.2: Mise en place des moyens de biosécurité</i>	262 300,00 €	89 856,46 €	34 %
Frais hors composantes			
<i>Coûts de mise en œuvre</i>	23 000,00 €	13 818,54 €	60 %
<i>Communication et visibilité</i>	42 500,00 €	174,58 €	0 %
TOTAL	945 900,00 €	379 851,71 €	40 %

Par rapport aux dépenses prévues en année 2 (juillet 2020-juin 2021) dans le PTBA, au 30 novembre 2020 on atteint une consommation des fonds de 40%, ce qui satisfaisant sachant que nous sommes à un peu moins de la moitié de l'année.

Comme dans le tableau des dépenses globales, on voit que la plus grosse partie des dépenses (70 %) a été réalisée en "Surveillance des écosystèmes (Composante 1).

2.2.3. Prochaine demande de versement

Le premier versement de l'AFD d'un montant de 800 000 € a été fait en décembre 2020.

Sachant que les TAAF ont d'ores et déjà consommé plus de 70 % de cette avance (condition à la demande de versement suivante), le premier semestre 2021 sera l'occasion de préparer la documentation nécessaire à la deuxième demande de versement.

L'équipe de coordination sélectionnera notamment un cabinet d'audit afin de présenter un état des dépenses audité lors de cette demande, comme convenu avec l'AFD.

Les TAAF prévoient donc de présenter cette deuxième demande de versement en fin d'année 2 du projet RECI, pour un montant de 1 million 200 mille euros.

Annexes

ANNEXE 1 : VISUELS DES ANCIENS CONTENANTS FRET DES TAAF DEVANT ETRE REMPLACES PENDANT L'ANNEE 2 RECI.....	17
ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU DU 1ER COPIL RECI.....	18

ANNEXE 1 : VISUELS DES ANCIENS CONTENANTS FRET DES TAAF DEVANT ETRE REMPLACES PENDANT L'ANNEE 2 RECI



A gauche, anciennes caisses métalliques, à droite, nouvelles caisses en aluminium



A gauche, rapatriement en vrac des déchets sur le bateau. Avec les containers Hard Top (réception en janvier 2021), les déchets seront isolés du reste du fret à bord. A droite, ancien parc de caisses plastique légères, bientôt remplacé par un modèle unique, non ajouré, et équipé de joint d'étanchéité.



Palettes bois, vecteurs importants de transport d'insecte et de matériel végétal.

ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU DU 1ER COPIL RECI

Compte-rendu du 1^{er} COPIL RECI

Jeudi 3 décembre 2020, à Saint-Pierre, La Réunion

Participants :

	Nom	Titre	Organisme	Courrier électronique
1	Charles GIUSTI	Préfet administrateur supérieur	TAAF	charles.giusti@taaf.fr
2	Vincent DEGERT (en visio-conférence)	Ambassadeur de l'Union européenne	Délégation de l'UE auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles	vincent.degert@eeas.europa.eu
3	Olivier KREMER (en visio-conférence)	Directeur de la DEAL de Mayotte, représentant du préfet de Mayotte	Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte	olivier.kremer@developpement-durable.gouv.fr
4	Marc DUBERNET	Directeur régional	AFD océan Indien	dubernetm@afd.fr
5	Michel CHARPENTIER (en visio-conférence)	Président	Association des Naturalistes de Mayotte	naturalistes.mayotte@wanadoo.fr
6	Anne-Gaëlle VERDIER	Directrice par interim	Direction de l'environnement TAAF	anne-gaelle.verdier@taaf.fr
7	Anne LEFEUVRE	Coordinatrice RECI	Direction de l'environnement TAAF	anne.lefeuvre@taaf.fr
8	Massimiliano MESSI (en visio-conférence)	Second Secrétaire	Délégation de l'UE auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles	massimiliano.messi@eeas.europa.eu
9	Stéphanie DRUGUET (en visio-conférence)	Responsable de programme	Délégation de l'UE auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles	stephanie.druguet@eeas.europa.eu
10	André LECHIGUERO (en visio-conférence)	Chef de l'Unité biodiversité	Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte	andre.lechiguero@developpement-durable.gouv.fr
11	Julie COURIAUT	Chargée de mission	AFD océan Indien	couriautj@afd.fr
12	Laure QUENTIN (en visio-conférence)	Responsable équipe projet	AFD siège, division « Agriculture, Développement et Biodiversité »	quentinl@afd.fr
13	François BEUDART (en visio-conférence)	Directeur	Association des Naturalistes de Mayotte	direction@naturmay.org
14	Martin CAGNATO	Chargé d'études Mammifères introduits îles Eparses	Direction de l'environnement TAAF	martin.cagnato@taaf.fr
15	Antoine ROUILLE	Responsable stratégie biosécurité	Direction de l'environnement TAAF	antoine.rouille@taaf.fr
16	Aymeric BODIN	Chargé d'études Mam. introduits îles Australes	Direction de l'environnement TAAF	aymeric.bodin@taaf.fr

Programme :

Horaire	Thématique	Présenté par
14h00	Mot d'accueil et ouverture du COPIL par le préfet administrateur supérieur des TAAF	M. le préfet administrateur supérieur des TAAF
14h05	Mot d'introduction par l'ambassadeur de l'Union européenne	M. l'ambassadeur de l'Union européenne
14h10	Mot d'introduction par le directeur régional de l'AFD	Marc DUBERNET
14h15	Tour de table de présentation des autres participants	Tous
14h20	Présentation des TAAF et des missions de la direction de l'environnement	Anne-Gaëlle VERDIER
14h25	Présentation générale du projet et du rôle du COPIL <i>Questions et discussions</i>	Anne LEFEUVRE
14h45	Focus Eparses <i>Questions et discussions</i>	Martin CAGNATO
15h05	Focus Mbouzi <i>Questions et discussions</i>	François BEUDART
15h25	Focus Australes <i>Questions et discussions</i>	Aymeric BODIN
15h45	Focus biosécurité <i>Questions et discussions</i>	Antoine ROUILLE
16h05	Présentation du rapport d'activités RECI année 1 (2019-2020) et du PTBA RECI année 2 (2020-2021) Programmation COPIL pour l'année 2021 <i>Questions et discussions</i>	Anne LEFEUVRE
16h25	Clôture du COPIL par le préfet administrateur supérieur des TAAF	M. le préfet administrateur supérieur des TAAF

Mot d'accueil et ouverture du COPIL par le préfet administrateur supérieur des TAAF :

Le préfet administrateur supérieur des TAAF a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants au COPIL. Il a rappelé que l'invasion des espèces exotiques est une problématique globale qui touche particulièrement les espaces insulaires. Pour les TAAF et leurs écosystèmes préservés, c'est la première menace : la diminution des populations d'espèces d'oiseaux marins, d'invertébrés ou de flore indigène dans nos territoires est majoritairement liée à la présence sur les îles de ces espèces invasives animales ou végétales.

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes est donc une mission fondamentale des TAAF : elle contribue à la conservation du patrimoine mondial naturel et fait partie des engagements du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Terres australes françaises et du plan d'action biodiversité des îles Eparses.

Le projet RECI vient apporter un important appui à cette lutte en engageant des opérations d'ampleur visant particulièrement les mammifères introduits. Il mettra également en évidence les bénéfices de ces actions sur la faune et la flore natives et veillera à stopper les ré-introductions par le moyen d'une stratégie de biosécurité adaptée et efficace.

Le projet RECI replace la thématique au niveau régional en favorisant la coopération, ce qui permet aux TAAF et aux Naturalistes de Mayotte de développer un partenariat technique privilégié.

Le préfet a remercié l'Union européenne et la préfecture de Mayotte qui apportent sur ce projet le soutien financier nécessaire à des actions d'envergure. En tant qu'ordonnateur régional pour la région océan Indien, les TAAF sont reconnaissantes de voir se concrétiser de cette manière le partenariat avec l'Union européenne dans le cadre du 11^{ème} Fonds européen de développement pour les pays et territoires ultramarins. Il a également remercié l'AFD qui apporte son soutien aux TAAF dans le cadre de la gestion déléguée des fonds européens.

Enfin, il a déclaré ouvert le premier comité de pilotage du projet RECI de restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien.

Mot d'introduction par l'ambassadeur de l'Union européenne :

L'ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles a salué les personnalités présentes et l'ensemble des participants. Il a rappelé tout l'intérêt que porte l'Union européenne à la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, notamment dans le cadre de sa coopération dans la région de l'océan Indien.

Même s'il est difficile aujourd'hui de prêter attention à d'autres sujets que la crise sanitaire en cours, M. Degert a rappelé les conséquences des crises climatiques sur les milieux naturels, qui se révèlent dans l'océan Indien par l'érosion des côtes, la hausse des températures ou encore des perturbations pluviométriques.

Pour l'Union européenne et ses Etats membres, l'enjeu de préservation de l'environnement et de lutte contre le changement climatique est essentiel ; le Pacte vert (« Green Deal ») constitue l'initiative phare de la stratégie de croissance de la Commission européenne dans le cadre de son mandat 2019-2024. Ce pacte vert européen ne se limite pas à la réduction des émissions de carbone. Il contient également un certain nombre de réponses à des défis environnementaux parmi les plus cruciaux de notre époque, et face auxquels l'UE est déterminée à montrer l'exemple. L'Union européenne a ainsi développé une stratégie biodiversité et un plan d'action global et ambitieux à horizon 2030 pour son territoire et, à travers sa coopération extérieure, l'UE soutient concrètement la préservation et la restauration de la biodiversité au niveau des écosystèmes les plus menacés.

Les TAAF sont des territoires particulièrement vulnérables. Grâce à leur relation particulière, l'UE et les PTOM sont engagés dans un partenariat pour le développement durable de ces territoires. Dans ce cadre, M. l'ambassadeur s'est dit convaincu que le projet RECI pourra produire les résultats attendus. Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de mettre en lumière auprès des partenaires et du grand public les réalisations du projet et les impacts du projet en faveur la restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien.

Pour l'avenir, l'Union européenne souhaite renforcer son partenariat avec les 25 PTOM à travers l'adoption d'une nouvelle Décision d'association outre-mer, qui est en cours de finalisation, en lien avec le nouveau cadre financier pluriannuel de l'UE 2021-2027. Dans le cadre du dialogue qui se tiendra lors du forum UE-PTOM le 10 décembre prochain, la coopération avec les PTOM pour les 7 prochaines années sera abordée et une concertation sur la programmation de cette coopération avec les TAAF sera initiée dans les prochaines semaines.

L'ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles a souhaité plein succès au projet RECI et bon courage à toute l'équipe pour sa mise en œuvre.

Mot d'introduction par le directeur régional de l'AFD :

Le Directeur régional de l'AFD océan Indien a rappelé les objectifs du projet RECI, le partenariat avec les TAAF et a salué l'équipe de l'AFD qui suit le projet, notamment depuis le siège à Paris. Il a exposé comment l'agence se positionne au sein des partenaires de la région océan Indien. Parmi les banques publiques internationales, l'AFD est leader sur la biodiversité avec un objectif de 30 % de cobénéfices Climat-Biodiversité, soit 1 Mds€ d'ici 2025. Dans l'océan Indien, près de 50 millions d'euros de projets sont en cours et en préparation, notamment avec les contributions de l'expertise réunionnaise. A la maille régionale, les projets RECOS auprès de la COI, qui doit débiter en 2021, EBAOI du CEPF, qui va démarrer également en 2021 et le programme régional Biodiversité OI dont la préfiguration est en cours permettront d'augmenter les capacités régionales de concertation et d'action.

Relevé des discussions :

- Etant données les contraintes géomorphologiques et climatiques de l'île Amsterdam, le préfet administrateur supérieur des TAAF suggère que soit étudiée la possibilité de contractualiser un **appui logistique** pour la phase de préparation et de mise en œuvre des opérations d'éradication. Cet appui pourrait être une personne recrutée en interne aux TAAF ou une prestation externe.
- Les participants sont conscients que **la communication** sur les actions du projet est un sujet sensible à traiter en amont pour désamorcer toute polémique sur l'euthanasie des animaux et l'utilisation de biocide en zones naturelles classées. Les argumentaires sont connus des TAAF mais il faut les expliquer et surtout les faire comprendre. Le Directeur régional de l'AFD propose d'avoir rapidement des éléments de langage communs pour tous les partenaires du projet RECI. L'ambassadeur de l'Union européenne abonde dans le même sens en précisant l'importance d'une communication préventive sur ces sujets.
- Concernant particulièrement l'épandage de biocide, les TAAF assureront, pendant la phase des études de faisabilité des opérations d'éradication, un inventaire complet des **possibilités d'impacts** sur les milieux terrestres et marins, notamment sur les autres populations animales, et sur les humains. Il s'agira de passer à l'action en maîtrisant les conséquences de ces opérations.
- La mise en place des actions de **biosécurité**, dans le cadre de la stratégie qui est en conception pour les terres australes, sera primordiale pour assurer que les fonds et le temps-homme investis par tous les partenaires de RECI l'aient été à bon escient. La diffusion des bonnes pratiques et leur appropriation par tous seront une des clés du succès. Il est également souligné par le Préfet, administrateur supérieur des TAAF, la nécessité que les politiques actuelles d'achat et de containerisation soient accordées avec la politique biosécurité à mettre en place.
- Les représentants de l'Union européenne ont rappelé que la **coopération avec les Seychelles** était initialement prévue dans le cadre de RECI et qu'il serait intéressant de voir dans quelle mesure un partenariat peut réellement avoir lieu. Les TAAF proposent de relancer les partenaires techniques seychellois pour les impliquer dans le COTECH du projet et les réunions régionales qui seront organisées.

Conclusion :

Le Chef de la Section Coopération / second secrétaire de la délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles a confirmé que le calendrier pour le premier semestre 2021 convient, à savoir un second COPIL en juin 2021. Il a déclaré que l'Union européenne compte sur l'équipe du projet afin d'assurer une montée en puissance des actions.

La chargée de mission de l'AFD a fait part aux TAAF de sa satisfaction quant à la tenue de ce premier COPIL avant la fin de l'année 2020, à la qualité des rapports rendus et des présentations de l'après-midi.

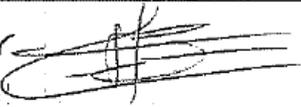
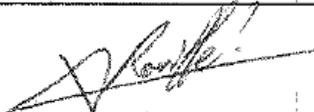
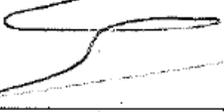
Le préfet administrateur supérieur des TAAF a remercié les différents intervenants et a assuré aux participants que les TAAF sont conscientes du défi que représente le projet RECI, du cadre méthodologique et des obligations de moyens auxquels elles se doivent de répondre. Les TAAF savent que l'enjeu est majeur : le projet RECI leur donne, ainsi qu'aux Naturalistes de Mayotte, les moyens d'intervenir, il leur reste à mettre tout en œuvre pour atteindre les résultats attendus.

Le préfet administrateur supérieur des TAAF a remercié les participants de leur présence et les partenaires de leur soutien. Il a clos le 1^{er} COPIL du projet RECI.

PREMIER COPIL DU PROJET RECI

11EME FED REGIONAL PTOM OCEAN INDIEN

Jeudi 3 décembre 2020 - Siège des TAAF à Saint-Pierre, La Réunion et visionconférence
De 14h à 17h

	NOM Prénom	Institution	Qualité	E-mail	Signature
1	COURIAU Julie	AFD	chargée de mission	curiauj@afd.fr	
2	CASARATO Martin	TAAF	Chargé d'études	martin.casarato@taaf.fr	
3	BODIN AYMERIC	TAAF	Chargé d'études	aymeric.bodin@taaf.fr	
4	ROUILLE Antoine	TAAF	Chargé de projet	antoine.rouille@taaf.fr	
5	DOBERNET Yann	AFD	Directeur régional Océan Indien	dobernet@afd.fr	
6	LEFEUVE Anne	TAAF	Coordinatrice REC	anne.lefeuvre@taaf.fr	
7	GIUSTI Charles	TAAF	Préfet, administrateur supérieur	charles.gusti@taaf.fr	

	NOM Prénom	Institution	Qualité	E-mail	Signature
8	VERDIER Anne-Gaëlle	TAAF	Directrice Environnement / Qualité	anne-gaëlle.verdier @hotmail.com	
9	DEGERT Vincent	Délégation de l'UE Maurice	Ambassadeur de l'UE	vincent.degert@eeas.europa.eu	
10	KREMER Olivier	DEAL Mayotte	Directeur	olivier.kremer@developpement- durable.gouv.fr	Présent
11	CHARPENTIER Michel	Naturalistes de Mayotte	Président	naturalistes.mayotte@ wanadoo.fr	Présent
12	MESSI Massimiliano	Délégation de l'UE à Maurice	Second secrétaire	massimiliano.messi@eeas. europa.eu	
13	DRUGUET Stéphanie	Délégation de l'UE à Maurice	Responsable de programme	stephanie.druguet@eeas. europa.eu	
14	LECHIGUERO André	DEAL Mayotte	Chef unité biodiversité	andre.lechiguero@developpement- durable.gouv.fr	Présent
15	QUENTIN Laure	AFD Siège, division "agricul- ture, développement rural et biodiversité"	Responsable équipe projet	quentinl@afd.fr	Présente
16					
17					